



Renvoi abusif de mes 2 enfants

Par **fls**, le **31/01/2016** à **11:34**

Bonjour, J'ai besoin d'un conseil de toute urgence. Mes 2 enfants (5ème et 3ème) sont dans un collège privé sous contrat. Ces sont 2 enfants calmes et respectueux avec des notes variables allant de très bonnes à mauvaises.

J'ai manifesté à plusieurs reprises mon mécontentement face à des punitions pour l'un et pour l'autre, par mail. N'ayant jamais aucune réponse, je me suis fâchée (à nouveau par mail) lundi en disant que leur attitude (professeur et direction) était incorrecte et que mes remarques devaient être dans le vrai et leur posaient donc problème.

Vendredi je reçois un mail m'informant que mes enfants sont exclus du collège dans 15 jours car nous ne pouvons nous entendre...

Mon fils de 3ème n'a pas eu de prof de français d'octobre à fin janvier et le changer d'école mettra certainement son brevet en danger.

Que puis-je faire pour que mes enfants puissent terminer leur année scolaire dans ce collège et changer l'an prochain. Je vous redis bien, ce ne sont pas des enfants à problèmes.

Merci pour votre aide.

Par **jos38**, le **31/01/2016** à **14:11**

bonjour. communiquer par mail, c'est pratique mais pas forcément fructueux. il faut demander un rendez-vous et vous déplacer pour comprendre le motif des punitions que vous avez contestées.

Par **fls**, le **31/01/2016** à **15:01**

Bonjour jos38 et merci de votre intervention.

Les raisons des punitions , je les connais, c'est la raison pour laquelle je conteste.

Mon fils a eu un avertissement pour manque de travail ainsi qu'une retenue (2h30 ce qui correspond à des fautes très graves) alors qu'il a des troubles de la concentration et qu'il a été remis sous traitement fin novembre en urgence car il devenait dépressif juste avant le conseil de classe; les profs étaient au courant mais n'ont rien voulu entendre (certif médical à l'appui). Pas de possibilité de discussion avec la direction, ni profs. Ils avaient raison et un prof a même tenté de dissuader mon fils de prendre son traitement car la chimie est très mauvaise à la santé...

Pour ma fille, les 3/4 des la classe a été mise en retenue car les contrôles de maths ont été très mauvais. J'ai alors demandé des explications puisque je fais travailler ma fille et sais qu'elle ne comprend pas le chapitre de géométrie. J'ai aussi osé demandé au prof de se remettre en question puisque beaucoup d'élèves ont eu une mauvaise note (j'ai aussi enseigné et dû admettre certaines fois que mon cours n'était pas bien passé, il me fallait donc le refaire). Aucune réponse ni moyen de communiquer

Aujourd'hui j'ai interdiction de contacter qui que ce soit profs ou direction.

J'attends un RDV chez le directeur diocésain mais je n'ai pas beaucoup d'espoir d'obtenir la fin de l'année scolaire dans cet établissement pour la stabilité de mes enfants.

Je reste ouverte à tous vos conseils.

Merci à tous